



HAÏTI : Education et Sécurité alimentaire des ménages pauvres

(élaboré à partir des informations tirées de la base de données de l'enquête nationale sur la sécurité alimentaire, mai 2011)

La CNSA a déjà, plus d'une fois, attiré l'attention sur le coût d'opportunité de la scolarité des enfants issus de milieux défavorisés en termes d'accès aux aliments. En avril-mai 2009, l'étude des modes de vie dans la zone métropolitaine de Port-au-Prince (notamment dans les quartiers pauvres), par FEWSNET en partenariat avec la CNSA, a révélé que, après l'alimentation, l'éducation, outre le fait de constituer une grande source de dépenses pour tous les groupes de richesse (pauvres, moyens, riches, etc.), affecte négativement la sécurité alimentaire des familles pauvres. En 2010, les deux institutions avaient encore mis l'accent sur le coût alimentaire de l'éducation des enfants pour les familles pauvres résidant dans l'aire métropolitaine de Port-au-Prince (Bulletin de mise à jour, octobre 2010). En effet, il a été admis que, en choisissant d'envoyer leurs enfants à l'école, les familles défavorisées doivent réduire la quantité et la qualité de leur consommation alimentaire. L'Enquête Nationale de Sécurité Alimentaire (**ENSA**), réalisée en mai 2011, a permis de généraliser ce fait à l'ensemble du pays.

Selon les résultats de cette enquête, les ménages en insécurité alimentaire (modérée ou sévère) sont pour la plupart ceux dont les chefs n'ont **aucun niveau d'étude (40,61%)** ou, du moins, n'ont pas achevé leurs études primaires (30,63%). Ce fait est surtout observé en milieu rural où 41,2% des ménages sont en insécurité alimentaire contre seulement 18,4% en milieu urbain. Au niveau de la région métropolitaine et des autres zones urbaines du pays, plus d'un tiers des ménages en insécurité alimentaire (36,5%) ont leur chef ayant atteint le niveau secondaire mais de façon incomplète. Un constat similaire est aussi fait quant au niveau de richesse, mesuré par la disponibilité en biens durables dans le ménage: près de 4 ménages sur 10, dont les chefs sont analphabètes, appartiennent au groupe des «plus pauvres en biens durables».

Par ailleurs, **du nombre d'enfants de 6-14 ans composant les ménages en situation d'insécurité alimentaire au niveau national**, 78% en moyenne peuvent se rendre régulièrement à l'école. Pour les 22% restant, soit ils ne peuvent pas se rendre régulièrement à l'école, ou ils n'y vont pas du tout. Au niveau des départements, il faut attirer l'attention sur l'Artibonite où, en moyenne, 1 enfant sur 5 ne fréquente pas l'école de manière régulière. Ce rapport s'accroît à mesure que l'on se rapproche du milieu rural.

Parallèlement, **l'éducation** constitue la 2^e source de dépenses, tous groupes de richesse confondus. Sur l'ensemble des dépenses mensuelles du ménage, celles allouées à **l'éducation** représentent, en moyenne, entre 6 à 10% suivant que le ménage soit très pauvre ou mieux lotis; elles sont en moyenne deux fois supérieures en **milieu urbain** par rapport au **milieu rural**. **Le transport**, dans **la zone métropolitaine notamment**, constitue aussi une source de dépense importante pour les ménages pauvres après l'achat des habits, vu qu'une grande partie des frais de transport (argent de poche) est allouée à l'envoi des enfants à l'école.

Donc, les coûts de l'éducation des enfants constituent une source d'insécurité alimentaire pour les ménages pauvres. Il semble que l'une des possibilités pour eux d'accéder à une consommation alimentaire suffisante et de qualité consisterait à ne plus scolariser leurs enfants. Un choix très difficile, vu que l'éducation est l'une des voies par excellence pour garantir une certaine mobilité sociale aux enfants issus de milieux défavorisés. Il est alors recommandé au gouvernement et à ses partenaires:

-A court terme: i) de sécuriser le programme « Ecole gratuit » pour les enfants (6 à 12 ans) au niveau des écoles privées qui sont en très grande majorité en priorisant celles, situées surtout au niveau des bidonvilles de l'aire métropolitaine et de l'Artibonite. Il faudrait rapidement établir des structures pour mieux organiser au niveau des écoles nationales; ii) d'orienter le programme de cantine scolaire (assuré par le PNCS, le PAM, le CRS, USAID, UNICEF...) non seulement au niveau des écoles nationales mais aussi et surtout des écoles privées défavorisées dans les bidonvilles de la zone métropolitaine; ce, pour un plus grand impact sur la situation de sécurité alimentaire des familles.

-A moyen terme: iii) de mieux organiser le **«transport gratuit»** pour arriver effectivement à réduire le poids de ce poste dans les dépenses des ménages pauvres; iv) continuer à sensibiliser la population (surtout les habitants de Port-au-Prince et ses environs) au respect des règles d'hygiène de base, à travers les médias et même au sein des écoles, pour prévenir **la propagation du choléra**;

-A long terme : v) de viser une amélioration durable des conditions d'accès des groupes et des régions vulnérables à l'éducation (notamment la formation professionnelle et universitaire). Il faudrait, en plus des enfants, se pencher sur l'alphabétisation des adultes, laquelle constitue également, un vecteur de changement de comportement et de mentalité (Voire tableaux en annexe).

Insécurité alimentaire et niveau d'éducation

Selon les résultats de l'ENSA 2011, un peu plus que quatre ménages sur dix sont en situation d'insécurité alimentaire (insécurité alimentaire modérée+ insécurité alimentaire sévère), soit 45,2% (Cf. tableau 1). Ils sont, pour la plupart, ceux dont les chefs n'ont aucun ou sont à faible niveau d'éducation (c'est le cas de 71% des chefs de ménage en insécurité alimentaire).

De plus, il a été révélé que la catégorie de chefs de ménage analphabètes représente à elle seule 33,6% de l'ensemble des chefs de ménage en Haïti. Et, si l'on y ajoute ceux qui n'ont pas achevé leur étude primaire, ces deux groupes constituent environ 63% de la totalité des chefs de ménages. Il faut aussi noter que le tableau ci-dessous suscite un questionnement sur un autre aspect à savoir le nombre de ménages non bien instruits (aucun niveau d'éducation ou niveau primaire incomplet), et qui sont quand même en sécurité alimentaire (49% de chefs de ménages pour les deux groupes). On pourrait associer ce fait, entre autres, à l'ampleur du secteur informel en milieu urbain, notamment dans la zone métropolitaine de Port-au-Prince. Ce secteur, dont la prédominance dans l'économie haïtienne est reconnue, absorbe la plupart des actifs occupés, soit à titre indépendant ou à compte propre (57,1% d'emplois¹ sont informels au sens de la CIST-2003² à l'échelle nationale). Même s'il génère généralement des emplois faiblement rémunérés, on ne doit pas exclure le fait qu'il existe des actifs occupés dans ce secteur qui gagnent des revenus plus ou moins substantiels.

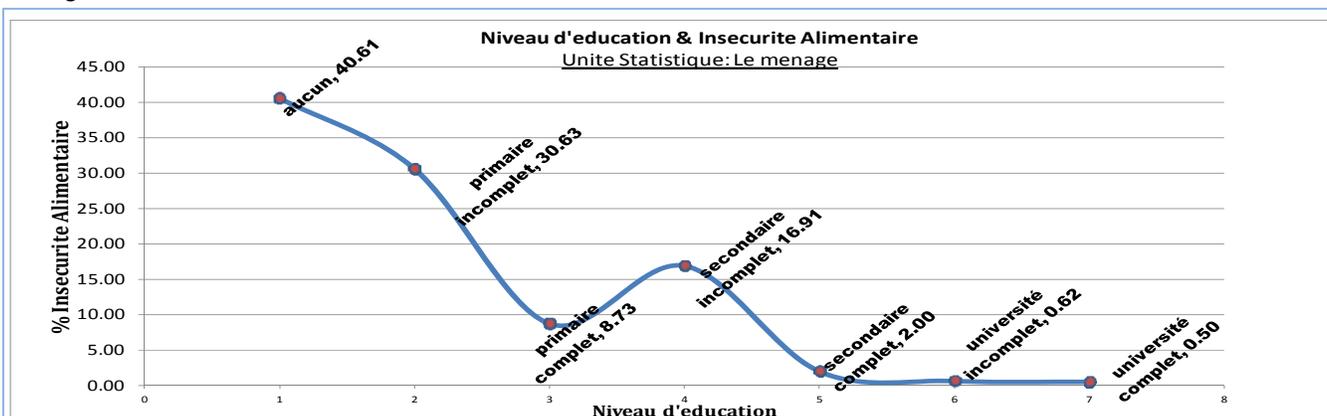
Tableau 1 : Distribution en pourcentage des chefs de ménage par indice de sécurité alimentaire et selon leur niveau d'éducation

Indice de sécurité alimentaire	Niveau d'éducation du chef de ménage							Ensemble
	aucun	primaire incomplet	primaire complet	secondaire incomplet	secondaire complet	université incomplet	université complet	
Sécurité alimentaire élevée	14.43	18.98	17.77	28.67	40.18	44.19	52.83	20.84
Sécurité alimentaire modérée	30.96	34.44	42.12	34.86	31.25	32.56	32.08	33.95
Insécurité alimentaire modérée	42.53	38.71	34.96	30.96	26.79	23.26	13.21	37.06
Insécurité alimentaire sévère	12.08	7.87	5.16	5.52	1.79	0	1.89	8.15
	100	100	100	100	100	100	100	
Ensemble	33.62	29.72	9.84	20.95	3.16	1.21	1.49	100

Source : CNSA. ENSA 2011

La figure ci-dessous montre plus clairement, pour l'ensemble du pays, la répartition des ménages en situation d'insécurité alimentaire selon leur niveau d'éducation et illustre en même temps la corrélation négative qui existe entre le pourcentage de ménages en insécurité alimentaire et le niveau d'éducation des chefs de ménage. Un plus faible pourcentage des ménages ayant atteint le niveau secondaire est en situation d'insécurité alimentaire modérée ou élevée. Ce pourcentage varie suivant les milieux de résidence: soit 47,8% (milieu rural), 24,4% (milieu urbain hormis l'aire métropolitaine) et 14,22% (zone métropolitaine).

Figure 1 : Distribution en pourcentage des ménages en situation d'insécurité alimentaire selon le niveau d'éducation des chefs de ménage



Source : CNSA. ENSA 2011

¹ IHSI. EEEI. Enquête Emploi 2010

² CIST : Conférence Internationale des Statisticiens du Travail

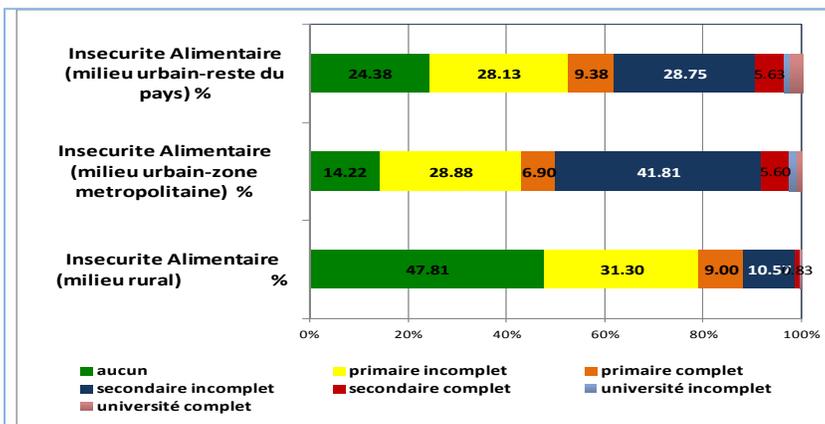
En effet, pour l'ensemble des zones urbaines (aire métropolitaine comprise), environ 70% de ménages en insécurité alimentaire ont leur chef ayant atteint le niveau secondaire incomplet (cf. figure 2), dont une proportion plus élevée se retrouve dans l'aire métropolitaine de Port-au-Prince (42% contre 29% pour les autres régions urbaines). Ces résultats justifieraient donc le fait que l'analphabétisme n'est pas l'une des principales causes de l'insécurité alimentaire des ménages en milieu urbain, l'aire métropolitaine en particulier. On peut donc penser que ces ménages, n'ayant pas accès à la terre, entre autres, ont donc moins d'alternatives pour assurer une bonne alimentation de leurs membres. De surcroit, un bon nombre se retrouve sans grande activité rémunératrice de revenu quoiqu'«instruits». Il faut remarquer que l'analphabétisme frappe plus sévèrement les chefs de ménages en proie à l'insécurité alimentaire sévère au niveau de l'ensemble du pays (50% des ménages). Ce pourcentage est légèrement plus élevé en milieu rural (58%).

Indice de richesse et niveau d'éducation

Par rapport au niveau de richesse (**biens durables**), également considéré comme facteur associé à l'insécurité alimentaire, environ 86% des ménages classés parmi les plus pauvres ont leur chef n'ayant pas terminé leur étude primaire. Et, vu sous un autre angle, près de 4 ménages sur 10, dont les chefs sont analphabètes, appartiennent au groupe des «plus pauvres en biens durable».

Les ménages, dont les chefs ont eu la chance d'atteindre le niveau universitaire sont surtout classés dans le rang des individus moyens ou mieux lotis, vu la qualité et/ou la quantité de biens qu'ils possèdent.

Figure 2 : Distribution en pourcentage des ménages en insécurité alimentaire par strate et selon le niveau d'éducation des chefs de ménage



Source : CNSA. ENSA 2011

Insécurité alimentaire et fréquentation scolaire des enfants de 6-14 ans

Au sein des ménages échantillonnés, on a retrouvé en moyenne 1 enfant âgé de 6 à 14 ans (avec un rapport plus élevé pour le Nord' Est, soit jusqu'à 2 enfants). En moyenne **47%** de ces enfants sont en insécurité alimentaire (modérée à sévère). Par rapport au rythme de fréquentation scolaire, il a été révélé que 22% ne vont pas du tout l'école ou vont de façon irrégulière. Et, si l'on s'en tient à ceux là qui sont en insécurité alimentaire sévère (c'est-à-dire ayant à la fois un faible accès aux aliments, une faible diversité alimentaire et une consommation souvent très pauvre en protéine), la proportion s'élève à 33,1%. La proportion de ceux-là n'ayant pas été à l'école sur une base régulière est beaucoup plus faible parmi les enfants en situation de sécurité alimentaire (modérée à élevée), soit 11%.

En ce qui se rapporte à la répartition géographique des enfants de 6 à 14 ans, ces derniers sont ainsi répartis à travers les trois milieux résidence définis dans l'enquête nationale: milieu rural (76%), zone métropolitaine (10%), milieu urbain (14%). Au niveau de **la zone métropolitaine**, la proportion d'enfants en situation d'insécurité alimentaire ne fréquentant pas du tout ou de manière irrégulière un quelconque établissement scolaire est d'environ **27 %** (5% supérieur à la moyenne calculée pour les trois strates ensemble). Pour ce qui est du nombre d'enfants issus de familles en insécurité alimentaire sévère, un peu plus que la moitié sont dans cette situation³. En milieu rural, il est évident qu'un plus grand nombre d'enfants se trouvent dans cette situation.

-Le cas de l'Artibonite et du Nord'Ouest

Après le Sud, l'Artibonite et le Nord'Ouest sont les départements ayant le plus faible taux de scolarisation, avec près de la moitié des enfants non scolarisés en milieu rural. Au niveau de l'Artibonite, où l'incidence de l'insécurité alimentaire est la plus forte, 67% des enfants de 6-14 ans se trouvent en insécurité alimentaire, dont 16% sont classés en situation d'insécurité alimentaire sévère. De plus, environ 1 enfant sur 5, appartenant à ce groupe d'âge, ne va pas du tout ou régulièrement à l'école. Au niveau du Nord Ouest, en revanche, qui est le 2^e département le plus mal classé, on a retrouvé un pourcentage plus faible d'enfants en

Les pourcentages donnés par rapport aux rythmes de fréquentation scolaire des enfants de 6 à 14 ans, tirés des échantillons, peuvent également être perçus en considérant l'ensemble de la population. Toutefois, ceux-ci doivent être utilisés avec prudence à cause du fait que, dans la méthodologie de cette dite enquête, l'individu statistique est « le ménage » et non une personne. Pour avoir des chiffres plus précis, il serait bien de réaliser un autre échantillonnage et l'individu statistique à inférer serait « les enfants » de ce groupe d'âge.

situation d'insécurité alimentaire sévère (moins de 9%). Aussi, de ce nombre trouve-t-on un pourcentage plus faible qui est soit irrégulier à l'école ou n'y va pas du tout, comparativement à l'Artibonite.

Impact du coût de l'éducation sur la sécurité alimentaire et la qualité de la formation des enfants

Les chefs de ménage pauvres (dont 55% sont analphabètes) se trouvent fort souvent confrontés à un dilemme entre la qualité de la formation de leurs enfants et l'alimentation de la famille! Les coûts pour assurer l'éducation des enfants constituent alors une source d'insécurité alimentaire.

De la totalité des dépenses mensuelles d'un ménage, la proportion allouée à l'éducation (à savoir, les frais de scolarité, l'achat de fournitures et l'argent de poche pour nourriture ou préparation de nourriture) représente en moyenne entre 6 à 10% suivant que le ménage soit très pauvre ou mieux lotis. Vu le faible revenu des ménages pauvres, quelques un sont obligés d'envoyer leurs enfants à l'école soit «sans manger», «sans argent» ou avec très peu d'argent de poche pour se nourrir. Or, les aliments ne sont pas à bon marché que ce soit en zone métropolitaine ou en milieu urbain. **Ainsi, fort souvent, beaucoup ne sont pas assez concentrés lors de l'apprentissage à cause du fait qu'ils n'arrivent pas à manger à leur faim.** D'un autre côté, lorsqu'on fait le ratio des dépenses mensuelles pour l'éducation à celles allouées à l'alimentation, celui-ci est en moyenne 2 fois plus élevé chez les riches que chez les pauvres (il est de 1,5 globalement si l'on fait la comparaison par rapport aux ménages de niveau moyen). **De là, on se questionne également sur la qualité de la formation reçue par la plupart des enfants issus de familles pauvres par rapport à celle de ceux-là qui appartiennent aux familles riches (ou moyennes).** Ceci porte à l'évidence que les chefs de ménage pauvres (dont 55% sont analphabètes) se trouvent fort souvent confrontés à un dilemme entre la qualité de la formation de leurs enfants et l'alimentation de la famille!

Vu le pourcentage élevé d'écoles privées recensées **dans la zone métropolitaine** ou la faible représentativité des écoles publiques (10-15% selon les résultats de l'enquête urbaine 2009), les ménages (de cette zone) sont obligés de disposer de plus d'argent pour couvrir les frais de scolarité. Par exemple, ceux appartenant au groupe les plus pauvres (de cette zone) même quand leurs enfants seraient inscrits dans des écoles publiques, dépenseraient en moyenne environ 131 gourdes par mois pour assurer la scolarisation d'un enfant; portion d'argent qui aurait pu servir à l'amélioration de leur ration alimentaire.

Il convient, par ailleurs, à titre d'information, de noter que globalement le **montant mensuel pour l'éducation** par ménage est en moyenne plus élevé dans l'Ouest (1317,2 gdes) et dans le Sud (1007,8 gdes) que dans les départements du Sud'Est (633,4 gdes) et du Nord' Est (570,1 gdes). Il est en moyenne deux fois supérieur en milieu urbain qu'en milieu rural. Aussi, mis à part le groupe des plus pauvres, les ménages des milieux urbains dans le reste du pays dépensent, un peu plus d'argent que ceux résidant en zone métropolitaine pour assurer l'éducation de leurs enfants. Ceci peut être dû au fait que, plusieurs de ces ménages, même s'ils ne résident pas aux environs de la capitale, préfèrent envoyer leurs enfants étudiés à Port-au-Prince. Et ceci occasionne des coûts de transport, qui ne sont pas sans incidence sur leur sécurité alimentaire.

En effet, une grande partie des dépenses de transport est consacrée à envoyer les enfants à l'école. **Le transport**, à la lumière des résultats de l'ENSA, ne représente que près de 3% en moyenne de l'ensemble des dépenses mensuelles du ménage. Il constitue, néanmoins, pour les plus pauvres de la zone métropolitaine, la 4^e source de dépense, après l'achat des vêtements. Au niveau des milieux rural et urbain (hormis la zone métropolitaine de Port-au-Prince), les ménages en moyenne ont dépensé beaucoup plus pour la santé que pour le transport pendant la période de l'enquête. On pourrait associer cette proportion élevée de dépenses pour la santé au niveau de ces strates à la prévalence du choléra dans ces zones notamment au niveau des sections communales les plus reculées.

Donc, les coûts pour assurer l'éducation des enfants constituent une source d'insécurité alimentaire pour les ménages pauvres. Contrairement aux mieux lotis, il semble que l'une des possibilités pour eux d'accéder à une consommation alimentaire suffisante et de qualité consisterait à ne plus scolariser leurs enfants. Un choix très difficile, vu que l'éducation est l'une des voies par excellence pour garantir une certaine mobilité sociale aux enfants issus de milieux défavorisés.

Situation générale de Sécurité alimentaire

-Disponibilité des produits alimentaires

L'incidence de l'insécurité alimentaire épouserait globalement une courbe descendante dans la plupart des régions du pays. Ceci est dû, en majeure partie, à la bonne performance des récoltes, en dépit des variations du régime pluvial, pour les cultures telles le haricot, l'igname, les céréales (maïs, petit-mil, etc.), lesquelles ont pris fin au mois d'octobre dernier. Au niveau du bas Artibonite, la récolte du riz a été quand même bonne, quoi qu'une baisse ait été enregistrée par rapport à l'année dernière en raison notamment de manque d'intrants. Les marchés sont très achalandés en produits locaux et importés ; on y retrouve aussi quelques produits vivriers. Entre décembre et mars, des récoltes sont attendues pour le sorgho, le pois Congo, les tubercules et le haricot.

Cependant, le département du Sud fait générale exception en raison des récentes inondations enregistrées au cours du mois d'octobre, lesquelles ont occasionné des pertes énormes de récoltes de Haricot, et de maïs. Donc, une diminution de l'offre de ces produits sur le marché local est anticipée pour ce département.

Par ailleurs, pour aider les parents dans leurs dépenses susceptibles d'assurer le bien-être des enfants au cours de l'année scolaire, le Programme Alimentaire Mondiale (PAM) et le Programme National des Cantines Scolaires (PNCS) ciblent surtout des écoles nationales et quelques écoles congréganistes au niveau de presque toutes les communes du pays, dans le cadre de son programme d'offrir un repas chaud par jour aux écoliers. Le CRS intervient aussi dans ce sens, mais surtout dans les communes côtières du département du Sud.

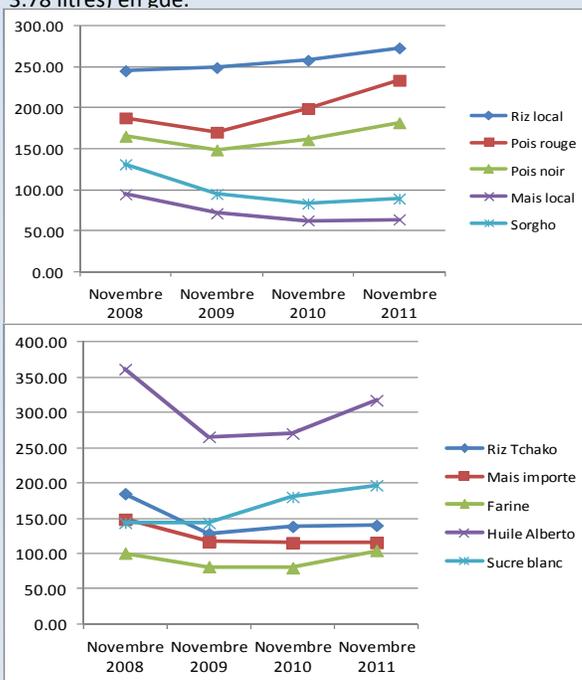
Accessibilité des aliments

Les prix des produits alimentaires de base (locaux et importés) au niveau des différents marchés (hormis le sud) sont stables par rapport au trimestre précédent, mais encore élevés par rapport à 2010. A l'exception du prix du maïs importé qui reste pratiquement stable par rapport à la même période (cf. figure 3).

En milieu rural les revenus ont été surtout assurés par la vente des produits agricoles récoltés durant les mois d'août à octobre. La campagne d'hiver a débuté dans un contexte de crise: prix élevé de l'engrais sur le marché, carence de semences de qualité sur le marché; insuffisance de tracteur agricole pour la préparation de sol (ex. bas Artibonite).

De l'autre côté, le transport des enfants, assuré par le gouvernement (via les bus « Dignité ») au niveau de communes ciblées, devra permettre surtout aux familles pauvres d'augmenter la quantité et la qualité de leur consommation alimentaire, le transport ayant constitué pour eux un grand poste de dépense d'un poids considérable sur leur consommation.

Figure 3 : Evolution, sur 4 ans et une même période de référence (octobre), des prix moyens de certains produits alimentaires de base (marmite de 6 lb.) + l'huile (gallon de 3.78 litres) en gde.



Recommandations

Se basant sur les analyses précédentes, la possibilité de parvenir à réduire le pourcentage de ménages en insécurité alimentaire en passant par le renforcement du système éducatif et de la formation professionnelle haïtien paraît envisageable. Il est recommandé donc au gouvernement et à ses partenaires :

- **A court terme,**
 - i) de sécuriser le programme « Ecole gratuit » pour les enfants (6 à 12 ans) au niveau des écoles privées qui sont en très grande majorité en priorisant celles, situées surtout au niveau des bidonvilles de l'aire métropolitaine et de l'Artibonite. Il faudrait rapidement établir des structures pour mieux organiser au niveau des écoles nationales;
 - ii) d'orienter le programme de cantine scolaire (assuré par le PNCS, le PAM, le CRS, USAID, UNICEF ...) non seulement au niveau des écoles nationales mais aussi et surtout des écoles privées défavorisées dans les bidonvilles de la zone métropolitaine; ce, pour un plus grand impact sur la situation de sécurité alimentaire des familles.
- **A moyen terme,**
 - iii) de mieux organiser le «**transport gratuit**» pour arriver effectivement à réduire le poids de ce poste dans les dépenses des ménages pauvres.
 - iv) de continuer à sensibiliser la population (surtout les habitants de Port-au-Prince et ses environs) sur les règles d'hygiène de base, à travers les médias et même au sein des écoles, pour prévenir le **choléra**, laquelle maladie pourrait se propager facilement au sein des établissements scolaires ;
- **A long terme,**
 - v) de viser une amélioration durable des conditions d'accès des groupes et des régions vulnérables à l'éducation (notamment la formation professionnelle et universitaire). En ce qui concerne les groupes vulnérables, il faudrait, en plus des enfants, se pencher sur l'alphabétisation des adultes, laquelle constitue également, un vecteur de changement de comportement et de mentalité (cf. PNSAN, mars 2010). Les tableaux ci-dessous, présentant les défis prioritaires, les lignes d'actions stratégiques ainsi que les actions à entreprendre sur le long terme, ont été tirés du document précité, à savoir le «**PLAN NATIONAL DE SÉCURITÉ ALIMENTAIRE ET NUTRITIONNELLE (PNSAN)**», actualisé en mars 2010.

Tableau 2 : Matrice stratégique de « Education »

Défis prioritaires	Lignes d'action stratégique	Instances concernées	Entité de pilotage
<i>Augmenter graduellement le porte-feuille de l'éducation</i>	Plaidoyer continu pour l'augmentation de l'allocation des ressources	MENFP, Parlement	<i>MENFP</i>
<i>Augmenter l'offre scolaire publique</i>	Promotion de l'éducation scolaire publique pour une plus grande couverture nationale	MNEFP, Partenaires internationaux,	<i>MENFP</i>
<i>Assurer une bonne distribution des services d'éducation</i>	Décentralisation continue de l'offre scolaire Vulgarisation de l'éducation nutritionnelle	MENFP, ONGs, Partenaires internationaux, Associations locales, secteur privé	<i>MENFP</i>
<i>Augmenter l'offre d'écoles professionnelles, techniques et agricoles en milieu rural</i>	<i>Continuité de la réforme de l'éducation au niveau professionnel</i>	<i>MENFP, MARNDR, MSPP, Partenaires internationaux, associations locales.</i>	<i>MENFP</i>

Tableau 3 : Actions à entreprendre et résultats attendus sur le long terme

Résultats attendus	Actions à entreprendre
R1: Education de base pour tous les enfants garantie	Augmenter l'offre scolaire au niveau décentralisé et dans les zones vulnérables
	Financer l'éducation de base des groupes vulnérables pris en charge par les collectivités
	Renforcer le personnel enseignant et amélioration des infrastructures scolaires
R2 : Taux de déperdition scolaire diminué et accès à la formation professionnelle facilité	Mettre en place des programmes scolaires d'accompagnement (cantines scolaires, soins de santé, sensibilisation des parents à la nécessité de retenir des enfants à l'école, programmes adaptés au niveau des enfants)
	Etablir un partenariat entre secteur privé et l'État pour encourager (un système de garanties pour faciliter les mécanismes de remboursement, les institutions financières à investir dans la formation post-secondaire à travers des programmes de crédit aux intéressés)
	Augmenter les centres de formation professionnelle publics (réactivation, intégration et développement du système d'enseignement technique agricole)
	Faire la promotion de la télé-éducation
R3 : Education nutritionnelle de la population garantie	Former des mères et des femmes dans les postes de rassemblement
	Elaborer des cours d'éducatrices nutritionnelles et assurer leur diffusion dans les écoles primaires et fondamentales à travers un programme d'éducation de masse.
	Former des comités de parents d'élèves à l'éducation nutritionnelle et les bonnes pratiques alimentaires et d'hygiène
	Intégrer l'éducation nutritionnelle dans les curricula à tous les niveaux.